

Soyez acteurs

Devenez sentinelle pour prévenir le mal-être des actifs agricoles



Qu'est-ce qu'une sentinelle ?

Une sentinelle est une personne :

- susceptible d'être en lien avec des actifs agricoles en souffrance,
- engagée de façon volontaire,
- formée à repérer les signaux d'alerte du mal-être et du risque suicidaire pour orienter vers les services compétents.

Pour qui ?

Membres d'organisations professionnelles agricoles, d'associations agricoles, ressortissants du régime agricole, élus MSA, collectivités territoriales, maires, salariés en lien avec les entreprises agricoles...

Comment ?

- ❖ 1 journée de formation à la posture de sentinelle de la prévention du mal-être (formation et repas pris en charge).
- ❖ 1 journée de formation sur les spécificités du monde agricole (formation et repas pris en charge).

Pour quoi ?

- ❖ Repérer les signes de souffrance
- ❖ Orienter les personnes vers des ressources adaptées
- ❖ Déterminer le rôle et la posture de la sentinelle
- ❖ Aborder la notion du « prendre soin »

**Les 22 mars et 11 avril 2024 à Mâcon
MSA Bourgogne - 46 rue de Paris**

Date limite d'inscription : 1er mars 2024

Pour s'inscrire :

BourgogneBlfSentinelles.blf@bourgogne.msa.fr

NOMBRE DE PLACES LIMITE

Pour toutes informations :

- ❖ Maud DEKYNDT - 06.76.93.45.04
- ❖ Clémentine DUCROS - 06.07.29.11.79